Les intersections avec signalisation lumineuse

I. Entrée en matière : définition

Une intersection à feux organise les mouvements par signaux lumineux. Le feu autorise ou interdit le passage mais ne garantit pas que le carrefour est dégagé.

Sensibilisation à la sécurité routière

Même au vert, rechercher les piétons, cyclistes et véhicules encore présents. Ne jamais bloquer le carrefour.

II. Cinq questions ouvertes

Progression : repérer → expliquer → appliquer → analyser → argumenter. Répondre avec ses propres mots avant de consulter le corrigé.

1. Que signifient les trois couleurs principales ?

.....

2. Où s’arrêter au rouge ?

.....

3. Comment agir si le feu est jaune clignotant ?

.....

4. Comment tourner à gauche au vert ?

.....

5. Comment décider au vert si la sortie est encombrée ?

.....

À l’oral : illustrer chaque réponse par une situation de conduite et justifier le choix le plus sûr.

III. Réponses expliquées

COMPRENDRE EN IMAGES



ROUGE

Arrêt avant la limite.



JAUNE FIXE

Arrêt, sauf impossibilité en sécurité.



VERT

Passage autorisé, si la situation le permet.

Même au vert : vérifier les piétons, les conflits de trajectoire et la place disponible après le carrefour.

1	Rouge : arrêt ; jaune fixe : arrêt sauf impossibilité en sécurité ; vert : passage autorisé sous réserve des autres obligations.
2	Avant la ligne d'effet du feu ou, à défaut, à l'emplacement réglementaire. Préserver passages piétons et sas éventuels.
3	Avancer avec prudence en appliquant la signalisation de priorité ou, en son absence, les règles ordinaires. Ne pas l'assimiler à une priorité.
4	Céder aux usagers concernés, notamment circulation en face et piétons traversant la voie abordée. Se placer sans gêner et attendre si nécessaire.
5	Attendre avant l'intersection tant que l'on risque de la bloquer. Le vert ne donne pas le droit de s'engager sans issue.

IV. Tableau de synthèse

Situation / notion	Repère / action
Rouge	Arrêt avant la limite
Jaune fixe	Arrêt sauf impossibilité sûre
Vert	Vérifier que le passage est libre

V. Réglementation et sanctions utiles

Le franchissement du feu rouge expose notamment à 135 € d'amende forfaitaire et 4 points retirés, avec suspension possible. Le jaune fixe a un régime distinct.

Les plafonds pénaux indiqués ne sont pas des peines automatiques. La qualification, les aggravations et les décisions des autorités déterminent les suites.

Sources pour vérifier et approfondir

Code de la route - R412-29 à R412-33